



Protection du patrimoine naturel

Élémentaire / Collège / Lycée / Bac pro. / BTS / CFA

Les élèves sont amenés à se questionner sur le patrimoine naturel d'Auray, notamment les espaces protégés ou valorisés. Le sujet est abordé à travers l'exemple d'un site visité (Kerléano, parc Royère, promenade du Loch).

Objectifs de l'atelier :

- Être sensibilisé à la notion de patrimoine naturel ;
- Aborder l'histoire d'Auray ;
- Pour les BTS, BAC pro et apprentis, identifier les acteurs municipaux agissant dans ce domaine (services urbanisme, espaces verts, patrimoine...). Illustrer sa formation par des exemples concrets pour comprendre les obligations et règlements appliqués à la protection du patrimoine naturel sur une commune ;
- Prendre le temps d'observer la nature en ville, de la dessiner...

Points pratiques

Durée : 1 séance de 3h00.

Lieu de rendez-vous : Espace culturel Athéna ou ancienne prison d'Auray au 8 rue du Jeu de paume.

Déroulement :

Première partie : Notion de patrimoine naturel et des actions municipales pour sa protection ;

Seconde partie : Exercices et jeux adaptés au site visité. Trois sites sont proposés au choix :

- Kerléano ou le mausolée de Georges Cadoudal et ses abords

Thème approfondi = l'aménagement de parcs et jardins en zones protégées

- La promenade du Loch et les rives du Loch

Thème approfondi = la protection du paysage

- Le parc Royère ou la création d'un parc en ville

Thème approfondi : s'inspirer du thuya et autres arbres pour imaginer du mobilier à la Royère

Conclusion : brève synthèse des notions abordées.

Encadrement nécessaire : 1 adulte.

Matériel nécessaire : De quoi prendre des notes.